



Problème achat véhicule d'occasion chez un professionnel

Par **marine**, le **25/02/2009** à **15:48**

Bonjour à tous,

Voilà mon histoire j'espère que vous pourrez m'éclairer (merci d'avance):

Cela fait plus de 2 semaines que j'avais repéré cette moto chez un professionnel (GSE de 2002 avec 11600 km pour 1700 euros soit bonne affaire).

Hier après discussion, le vendeur professionnel me montre tous les papiers (tout est en règle, carnet d'entretien, facutre, double clés etc...), je me lance et je verse un acompte de 200 euros. Il me fait donc le bon de commande et me donne par la même occasion une photocopie de la carte grise du véhicule.

La carte grise date de juillet 2005 on y voit un changement de domicile du proprio qui passe du 43 au 31 et par dessus la mention "vendue le 06/05/2006".

Or, la moto chez le vendeur est toujours immatriculée en 43 et elle serait donc restée là pendant plus de 2 ans sans rouler...

Je trouve cela bizarre, quels sont mes recours? puis-je me retourner ou demander une réduction du prix?

Et enfin, aurais-je des problèmes concernant l'obtention d'une nouvelle carte grise à mon nom après tant d'années sans carte grise pour ce véhicule?

Merci beaucoup de votre réponse,
Marine.